



Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

1230, rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0
Téléphone : 819 299-3832 Télécopieur : 819 535-1246

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

Conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal*, le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2025, la résolution numéro 2025-12-278 établissant le calendrier fixant le jour et l'heure du début des séances ordinaires pour l'année 2026.

Ainsi, les séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h 30 :

2026	
12 janvier	6 juillet
2 février	3 août
2 mars	14 septembre
13 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 ^{er} juin	7 décembre

Donné à Saint-Étienne-des-Grès, ce 4^e jour de décembre 2025.

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière trésorière